

« dit ce témoin, M. le général de Beurmann re-
« conduisait quelqu'un jusqu'à la porte de son
« bureau, qui donne sur la cour où je me trouvais,
« Je le désignai à M. Lallement, qui s'approcha
« de lui et lui adressa quelques paroles que je
« n'entendis pas ou dont je n'ai pas gardé le sou-
« venir.

« Cependant M. Lallement se retourna de mon
« côté et prononça ces mots : « M. Bouchon-
« Garnier, que je connais, pourrait au besoin at-
« tester mon identité. » Je m'approchai alors et
« déclarai que je connaissais parfaitement M. Lal-
« lement, procureur impérial à Sarreguemines, et
« que c'était bien lui qui se trouvait là.

« Je me retirai ensuite par discrétion, et je re-
« joignis les différentes personnes avec lesquelles
« je causais dans la cour. Après un entretien qui
« dura quelque temps et qui eut lieu soit dans le
« bureau du général Beurmann, soit dans la cour,
« M. de Beurmann reparut reconduisant M. Lal-
« lement, et j'entendis le général prononcer ces
« mots ou une phrase analogue : « Ces nouvelles
« sont importantes, je les ferai parvenir à qui de
« droit. »

« M. Lallement s'approcha de nouveau de nous
« et nous causâmes ; mais il ne nous fit pas con-
« naître les nouvelles qu'il apportait, et nous ne
« nous crûmes pas en droit de le questionner à ce
« sujet. »

*M. Hulme est chargé de porter à destination la dé-
pêche du 27. — Contenu de cette dépêche.*

« Dès le 10 août 1870, M. Hulme, filateur à
« Mouzon, avait, sur la demande de M. le colonel
« Melcion d'Arc, prédécesseur du général de
« Beurmann, organisé un service d'éclaireurs. Il
« disposait pour ses reconnaissances de ses quatre
« chevaux, de sept cuirassiers du dépôt du 3^e ré-
« giment, et des gardes forestiers du pays, avec
« lesquels le commandant l'avait mis en rapport.
« Fréquemment appelé chez le commandant su-
« périeur, il se trouvait auprès de lui au moment
« de son entrevue avec M. Lallement, et, dans sa
« déposition, il rend compte en ces termes de l'ar-
« rivée de ce magistrat :

« Le 29 août, vers huit heures, huit heures et
« demie du matin, je me trouvais au château de
« Sedan. Le colonel Melcion d'Arc m'informa qu'il
« était remplacé par le général de Beurmann. Au
« même moment arrivait, accompagné de M. Bou-
« chon-Garnier, M. Lallement, qui remit une dé-
« pêche, autant que je puis me souvenir, au gé-
« néral de Beurmann.

« Je me retirai ; un instant après, M. Melcion-
« d'Arc ou le général de Beurmann me fit signe
« d'approcher, et tous deux me confièrent le con-
« tenu de la dépêche, me priant d'avoir à la porter
« immédiatement. »

« Invité à préciser si la dépêche qui lui a été com-

« muniquée était celle de M. Lallement, le témoin
« déclare de la manière la plus formelle qu'il a vu
« cette dépêche passer de main en main, et qu'il ne
« peut y avoir aucun doute à cet égard.

« Cette dépêche, ajoute-t-il, portait la date du
« 27 août, n'était pas signée et ne portait pas d'a-
« dresse. M. Lallement m'avait dit qu'il était chargé
« de la remettre au premier officier supérieur fran-
« çais qu'il rencontrerait. Elle était écrite sur une
« demi-feuille de papier assez mince, froissée, et
« remplissait à peu près les trois quarts de la page.
« Son contenu était le suivant ; je n'en garantis pas
« les termes formels, mais c'est le sens :

« Le colonel Turnier fait savoir qu'il reçoit de
« Metz pour être communiquée à l'armée française,
« s'il est possible, une dépêche ainsi conçue : « Nos
« communications sont coupées, mais faiblement,
« nous pourrions percer quand nous voudrions et
« nous vous attendons. »

« Aussitôt après avoir reçu la dépêche, j'allai à
« l'hôtel faire atteler ma voiture et je me mis im-
« médiatement en route. Avant de sortir de la ville,
« je rencontrai M. le colonel Melcion d'Arc qui me
« dit : « Dépêchez-vous, c'est très-important. »

D'autre part, nous trouvons dans la déposition de
M. Melcion d'Arc :

« Je me rappelle avoir vu au château de Sedan
« M. le procureur impérial Lallement, qui a remis
« au général de Beurmann une dépêche qu'il ap-
« portait de Thionville. Cette dépêche avait trait à
« la situation de l'armée du maréchal Bazaine ; elle
« émanait de lui et énonçait la possibilité de fran-
« chir le cercle d'investissement.

« J'ai donné l'ordre à M. Hulme de porter en toute
« hâte la dépêche dont il s'agit, parce que j'en sen-
« tais toute l'importance.

« Je saisis cette occasion pour signaler le dévoue-
« ment, l'intelligence et l'activité apportés par
« M. Hulme dans l'accomplissement de missions
« périlleuses que je lui ai données, et qu'il avait
« offert spontanément d'accomplir. »

La concordance de ces témoignages établit de la
façon la plus complète l'existence et le sens de la
dépêche partie de Thionville le 27 août. Le maréchal
Bazaine faisait connaître qu'il lui était possible et
même facile de percer les lignes ennemies, et, s'il
ne se hâtait pas de profiter d'une circonstance aussi
favorable, c'est parce qu'il attendait l'arrivée de
l'armée de Châlons, dont le mouvement vers l'est
lui avait été annoncé.

*M. Hulme remet, le 29 août, à Raucourt, la dépêche
du colonel Turnier à l'empereur et au maréchal de
Mac-Mahon.*

La déposition de M. Hulme nous permet de sui-
vre la marche de la dépêche du 27 août depuis
Sedan jusqu'au quartier général de l'armée de
Châlons. » Sachant que les routes n'étaient ni libres

« ni sûres, dit ce témoin, je préférerais partir dans
« ma voiture sur Mouzon, accompagné d'un ami et
« de mon domestique. Arrivé à Mouzon, vers dix
« heures, je trouvai que mes deux autres chevaux
« étaient partis avec les gardes forestiers. Un gé-
« néral me fit donner, par le commandant de Ne-
« groni, un cheval de cuirassiers sur lequel j'ar-
« rivai à midi à Raucourt.

« Je communiquai immédiatement la dépêche à
« l'empereur, qui arrivait en même temps que moi
« à Raucourt ; quand l'empereur eut lu la dépêche,
« il me dit de la porter au maréchal de Mac-Mahon.
« Ce dernier étant arrivé à Raucourt vers deux
« heures, je la lui remis.

« Le maréchal, sachant que j'étais chargé de
« service des dépêches, me fit beaucoup de ques-
« tions sur les routes, les approvisionnements du
« côté de Montmédy, où je lui dis qu'il se trouvait
« deux jours de vivres pour toute son armée. Il finit
« par se plaindre de ne pas en avoir assez à Rau-
« court, et me demanda si l'on pouvait faire mieux
« à Mouzon pour le lendemain.

« Je lui répondis que, s'il m'autorisait à donner
« des ordres en son nom, il aurait à Mouzon le né-
« cessaire pour approvisionner son armée deux
« ou trois jours. Il m'autorisa à user de son nom ;
« je le fis, et les provisions étaient prêtes lorsque
« l'armée arriva à Mouzon.

« Ayant communiqué cette dépêche à l'empereur
« et au maréchal, puis de nouveau de l'un à l'au-
« tre, je l'ai conservée par mégarde. Le 31 août,
« au moment de l'entrée des Prussiens à Mouzon,
« je l'ai brûlée par prudence avec toutes les autres
« que j'avais entre les mains. »

M. Hulme complète sa déposition par les détails
les plus minutieux sur les diverses péripéties de
son voyage :

« J'ai tenu la dépêche cachée dans mes bottes
« jusqu'à un kilomètre de Mouzon. De Mouzon à
« Autrecourt, traversant des détachements de l'ar-
« mée française, je l'avais dans ma poche ; d'Autre-
« court à Raucourt, je la tenais dans la main.

« Sur la route, à l'entrée du bois d'Autrecourt,
« j'ai vu des cavaliers français disséminés qui s'en
« allaient très-vite à travers champs. En appro-
« chant du milieu du bois, je vis à travers les ar-
« bres une dizaine de cavaliers prussiens, à cinq
« ou six mètres sous bois, mais séparés de la route
« par un énorme talus avec fossés et broussailles.
« Je partis à fond de train, et, arrivé au haut du
« bois du côté de Raucourt, je rencontrai les
« avant-postes français, dont la proximité m'aura
« sans doute empêché d'être poursuivi.

« J'ai eu l'honneur de voir trois fois le maré-
« chal de Mac-Mahon dans cette journée du 29 : la
« première fois pour lui remettre la dépêche ; la
« deuxième fois pour la question des vivres ; la
« dernière fois le maréchal me demanda maints

« renseignements sur la route de Raucourt à
« Montmédy.

« J'ai quitté Raucourt vers cinq heures du soir,
« le 29 août, dans une charrette de paysans que
« j'avais réquisitionnée par prudence. »

La confusion que l'extrême complication des
événements de ces derniers jours de l'armée de
Châlons a laissée dans l'esprit de quelques té-
moins a obligé l'instruction à se livrer aux inves-
tigations les plus minutieuses pour contrôler le
témoignage de M. Hulme, et les nombreuses dé-
positions qui ont été entendues dans ce but sont
venues le confirmer dans ses moindres détails.
Nous en donnons ci-après un résumé succinct.

Le témoin Jousseau (Auguste-Léon) déclare
que, le 29 août 1870, il a fait le voyage de Sedan
à Mouzon dans la voiture de M. Hulme avec
M. Martin, receveur de l'enregistrement, et un do-
mestique. Il a vu entre les mains de M. Hulme
une dépêche que celui-ci lui dit être du maréchal
Bazaine pour le maréchal de Mac-Mahon. C'était
une feuille de papier ordinaire pliée et froissée,
sans enveloppe.

Rouillon (Lambert-Edouard), domestique de
M. Hulme, est arrivé à Sedan, le 29 août, à sept
heures et demie du matin, et a prévenu son maître
qu'il n'y avait plus de Prussiens à Mouzon. Il est
reparti avec MM. Hulme, Jousseau et Martin,
vers neuf heures et demie. Sur la place d'Armes, ils
ont rencontré un officier qui a fait signe à M. Hul-
me, en lui disant : « Dépêchez-vous... dépêchez-
vous ! » Ils sont arrivés à Mouzon vers dix heures
et demie.

Turquais, négociant, a vu arriver à Mouzon, le
29 août, M. Hulme ; celui-ci lui a dit être chargé
d'une mission très-importante pour le maréchal de
Mac-Mahon. Il cherchait à se procurer un cheval ;
M. Turquais l'engagea à s'adresser au général, qui
logeait chez M. Hanotel. Peu après, M. Hulme
revint avec un officier de cavalerie, disant qu'on
allait lui donner un cheval de cuirassiers.

Félicité Vergne, servante de M. Hanotel, a reçu
le 29 août, chez son maître, M. Hulme, qui lui a
demandé s'il n'y avait pas, logé dans la maison, un
général à qui il avait à communiquer une affaire
très-importante. Elle a répondu qu'il y en avait
deux, MM. Lebrun et Cadart. Peu après, un de ces
généraux est descendu avec lui et ils ont causé avec
un officier de cavalerie qui était dans la rue avec
ses chevaux.

Le commandant de Negroni déclare que le 29 août,
à Mouzon, où il avait été envoyé en reconnaissance,
il a, sur la demande d'un général, qu'il ne peut dési-
gner, donné un cheval à un voyageur chargé d'une
dépêche pour le maréchal de Mac-Mahon. Il a of-
fert de faire porter la dépêche par un des cavaliers
sous ses ordres, mais le messager a répondu que
l'affaire était très-pressée et qu'il avait en outre

des renseignements verbaux à communiquer au maréchal.

A Raucourt, le 29 août, le maréchal de Mac-Mahon a logé chez M. Rouy, fabricant. La demeure de cet industriel n'est séparée de celle de M. Guette, où habitait l'empereur, que par une seule maison.

Le 29 août, vers midi, le témoin Godfrin a vu M. Hulme arriver à Raucourt à cheval. Il s'est arrêté auprès des maisons Guette et Rouy.

Quelques instants après, le sieur Ponsignon a vu M. Hulme sortir de chez l'empereur ; il paraissait très-pressé.

M. Lamour, avocat à Sedan, se trouvant à Raucourt le 29 août 1870, a vu arriver M. Hulme, monté sur un cheval de cuirassiers, et l'a vu entrer dans la maison Guette, où logeait l'empereur ; vingt minutes après, étant à la fenêtre de la maison voisine avec l'abbé Thiriet, il a aperçu M. Hulme sortant de chez l'empereur et lui a demandé ce qui l'amena à Raucourt. Celui-ci lui a répondu :

« Bonnes nouvelles, » et il a continué sa route. Au bout de quelques instants, M. Hulme est revenu vers lui pour lui demander où était le maréchal de Mac-Mahon. M. Lamour l'a adressé à la maison Rouy, en lui demandant ce qu'il avait à faire chez le maréchal. M. Hulme lui a répondu qu'il avait une mission à remplir, qu'il apportait des nouvelles du maréchal Bazaine, et lui a fait voir un papier qu'il tenait caché dans la main.

M. l'abbé Thiriet, curé à Remilly, confirme la déposition de M. Lamour.

M. Rouy, fabricant, propriétaire de la maison où était descendu le maréchal de Mac-Mahon, a vu M. Hulme entrer chez lui un papier à la main.

Le sieur Gillet déclare que le 29 août, dans l'après-midi, il a été appelé par M. Hulme, de la part du maréchal de Mac-Mahon, pour donner des renseignements. Il s'est rendu avec M. Hulme dans la maison Rouy. Ils sont montés au premier étage, dans une chambre où se trouvait le maréchal de Mac-Mahon avec une autre personne vêtue en bourgeois. M. Hulme paraissait connu.

Il est entré sans frapper et sans demander où se trouvait le maréchal. Celui-ci tenait à la main une feuille de papier écrite et étudiait une carte. M. Hulme a causé quelques instants avec le maréchal, puis il a présenté le témoin Gillet en disant : « Je vous amène ce jeune homme qui pourra vous donner les renseignements que vous m'avez demandés. » Le maréchal a alors adressé à Gillet diverses questions sur les routes, les ponts existant dans la direction de Mouzon, de Stenay et de Montmédy et sur les gués de la Meuse.

M. Goutant, notaire à Raucourt, a reçu M. Hulme dans l'après-midi du 29, et lui a donné à dîner. M. Hulme lui a dit qu'il venait d'apporter une dépêche au maréchal de Mac-Mahon.

Le sieur Lallement, fabricant à Raucourt, qui, en 1870, remplissait les fonctions de maire de cette

localité, déclare que, dans l'après-midi du 29 août, un voyageur lui a présenté une réquisition pour une voiture. Le sieur Wilmet a été requis à cet effet ; M. Rouy lui a dit que ce voyageur était le petit-fils de M. Payen, de Sedan, qui est en effet le grand-père de M. Hulme.

Le sieur Gariet, garde champêtre à Raucourt, a requis Wilmet par ordre de M. Lallement.

Le sieur Wilmet, de son côté, déclare que, le 26 août, vers quatre heures du soir, il a été requis de conduire avec sa voiture, de Raucourt à Mouzon, M. Hulme, qui lui a dit qu'il était arrivé à Raucourt sur un cheval de cuirassiers, et qu'il a vu l'empereur et le maréchal de Mac-Mahon.

(La réquisition remise au sieur Wilmet, transmise à la commission de liquidation, est jointe au dossier. Elle est écrite sur du papier portant l'entête de la maison Gustave Rouy fils, et signée : Général Faure, par ordre du maréchal.)

Le sieur Chul, secrétaire de la mairie de Mouzon, a reçu le 29 août l'avis que le maréchal de Mac-Mahon allait arriver le lendemain, et il a été chargé de faire des réquisitions. Les bons ont été signés : Hulme, par ordre du maréchal de Mac-Mahon. (Ces bons ont été conservés et transmis à la commission de liquidation.)

Le sieur Sternaux (Michel), cultivateur à Mouzon, déclare que, le 30 août, il a vu, à diverses reprises, M. Hulme causer avec le général Lebrun, qui était logé chez lui. De son côté, le général Lebrun l'a demandé plusieurs fois. Le même jour, il a vu, sur un tertre voisin de la maison, le maréchal de Mac-Mahon causant avec M. Hulme. Ce dernier a amené au maréchal un éclaireur nommé Potier.

Le sieur Potier (Auguste), garçon meunier à Mouzon, a été présenté le 30 août par M. Hulme à un général (de petite taille) qui l'a envoyé à Stenay voir si le pont était coupé. Il revint vers trois heures, et trouva M. Hulme causant avec le maréchal de Mac-Mahon sur un tertre près de la maison Sternaux. M. Hulme lui fit signe d'approcher et le présenta au maréchal ; sur la demande de M. Hulme, il a été payé de sa course par un officier d'état-major.

Ces divers témoignages permettent de suivre, pour ainsi dire, pas à pas, M. Hulme, pendant les journées du 29 et du 30 août 1870. Ajoutons, pour terminer cette énumération, que tous les détails consignés dans sa déposition se trouvent reproduits dans celle de M. Albert Brun, sous-préfet à Sedan, qui parle d'après les renseignements qui lui ont été communiqués par le témoin au mois de mai 1871, à une époque assez rapprochée des événements pour qu'il lui fût facile de conserver le souvenir très-présent de la mission dont il avait été chargé.

Cet ensemble de preuves, qui viennent toutes confirmer dans ses moindres détails la déposition de M. Hulme, ne peut laisser aucun doute

sur son exactitude. Cependant l'instruction doit mentionner que le maréchal de Mac-Mahon n'a pas conservé le souvenir de ses rapports avec M. Hulme.

Interrogé sur la question de savoir s'il avait reçu la dépêche dont M. Hulme a fait connaître le contenu et dont M. le colonel Melcion d'Arc a confirmé le sens général, M. le maréchal a répondu :

« Je ne me rappelle point qu'il m'ait été remis une dépêche à Raucourt. La chose peut m'avoir échappé, mais toutefois je suis certain de n'avoir point eu connaissance d'une dépêche dans le sens de celle qui précède. Au Chêne-Populeux, j'avais pris, malgré les observations de l'empereur, la décision de me porter dans la direction de Metz. Si j'avais reçu cette dépêche, qui était dans le sens des opérations que j'exécutais, elle m'aurait certainement frappé. »

De son côté, M. Hulme, à qui cette réponse a été communiquée en présence du maréchal, a déclaré qu'il persistait dans ses déclarations.

Cette confrontation a donné lieu aux observations suivantes :

« Je suis étonné, a dit le maréchal, s'adressant à M. Hulme, que vous n'avez pas cru devoir me remettre cette dépêche, à moi chef de l'armée. Il me semble que si M. Hulme m'avait parlé de cette dépêche, je lui aurais ordonné de me la remettre. »

« La raison qui m'a empêché de la laisser au maréchal, répond M. Hulme, c'est que pendant que j'étais avec lui, on m'a fait appeler chez l'empereur, où je suis retourné avec la dépêche. »

Quoi qu'il en soit, l'existence, l'importance et le sens de la dépêche dont il s'agit ne sauraient être contestés.

Le colonel Turnier a remis, le 27 août, à M. le procureur impérial de Sarreguemines une dépêche contenant des nouvelles de Metz, qu'il était urgent de faire parvenir au maréchal de Mac-Mahon, n'insistant d'une manière toute spéciale sur l'importance de ce message.

A la lecture de cette dépêche, nous dit M. le procureur impérial de Sarreguemines, le général de Beurmann fut très-impressionné ; en prenant congé de ce magistrat, il lui disait : « Ces nouvelles sont importantes, je les ferai parvenir à qui de droit. » Et le colonel Melcion d'Arc chargeait M. Hulme d'apporter ce message à destination.

« C'est très-important, » répétait cet officier supérieur à M. Hulme, lorsqu'il le rencontra sur la place d'Armes au moment de son départ. Enfin nous retrouvons la trace de cette même dépêche à Mouzon, où M. le commandant de Negroni offre à M. Hulme de la faire porter au maréchal par un de ses cavaliers.

L'instruction constate l'arrivée de M. Hulme dans

la maison occupée à Raucourt par le maréchal de Mac-Mahon. Une fois introduit auprès du maréchal, M. Hulme ne lui aurait-il pas donné communication de cette dépêche ?

Le fait paraît inadmissible. — N'est-il pas infiniment plus probable qu'au milieu des incidents de toute sorte qui se sont multipliés dans cette après-midi du 29, le souvenir de la dépêche dont il s'agit n'a pas laissé de trace dans la mémoire du maréchal ?

L'instruction trouve là l'explication bien naturelle du manque de concordance entre les souvenirs du maréchal et de M. Hulme, le concours de preuves irrécusables qui viennent appuyer le témoignage de ce dernier ne permettant pas de concevoir de doutes sur l'existence de cette dépêche.

D'autre part, nous voyons que la dépêche apportée par M. Lallement a dû partir de Metz le 28 août. Le maréchal Bazaine venait de mettre son armée en ligne.

« L'ennemi, dit-il, n'avait pas paru vouloir accepter le combat. » En même temps il avait fait adopter par ses lieutenants, dans la conférence de Grimont, la résolution d'attendre sous Metz qu'une action offensive des armées de l'intérieur déterminât un mouvement de retraite de l'ennemi. A cette date, quelle nouvelle pouvait-il donner au maréchal de Mac-Mahon, sinon ce que M. Hulme dit avoir lu dans la dépêche partie le 27 de Thionville ?

« Nous sommes entourés, mais faiblement, nous percerons quand nous voudrons, et nous vous attendons. »

La déposition de M. le colonel Melcion d'Arc vient d'ailleurs confirmer le sens général de ce message : « Cette dépêche, dit-il, avait trait à la situation générale de l'armée du maréchal Bazaine, elle émanait de lui et énonçait la possibilité de franchir le cercle d'investissement. »

La dépêche du 27 août, telle que la donne M. Hulme, reste donc un fait acquis pour l'instruction.

Mission de M. Lagosse, maire de Montgon.

En même temps que M. Hulme, M. Lagosse, maire de Montgon, arrivait à Raucourt, revenant de Thionville. Il avait, avec un noble dévouement, offert ses services à l'autorité militaire, et avait été mis en rapport, à Attigny, avec le général Ducrot celui-ci lui avait donné un mot de passe et l'avait envoyé à Metz en lui disant :

« Le maréchal de Mac-Mahon attache le plus grand prix à ce que le maréchal Bazaine sache que nous marchons vers lui. Employez tous les moyens possibles pour lui faire savoir que l'armée de Châlons arrive, que nous serons le 27 au soir à Stenay et qu'il se tienne prêt à marcher au premier coup de canon. »

Nous avons vu comment cet avis, dicté le 27 au

soir au colonel Turnier par M. Lagosse, était expédié de Thionville à Metz, le 28, à 8 heures du matin.

M. Lagosse quitta immédiatement Thionville, arriva à Givet dans la nuit du 28 au 29, et fit aussitôt télégraphier par le commandant de place au préfet des Ardennes :

« Voici ce dont le maréchal Bazaine sera prévenu : « Le maréchal de Mac-Mahon arrive, le général Ducrot le remplace dans le commandement de son corps d'armée. L'armée française sera le 27 au soir à Stenay. Tenez-vous prêt à marcher au premier coup de canon. » Le commandant de Thionville a fait partir trois hommes sûrs, et il compte bien qu'ils parviendront jusqu'au maréchal Bazaine pour l'avertir à temps. Un de ces hommes a dû arriver aujourd'hui à midi, mais on ne peut le garantir. »

« Le préfet des Ardennes, dit M. Lagosse dans sa déposition, prévenu par le commandant Givet, m'attendait à la gare. Il me dit : « Je viens de recevoir une dépêche du maréchal de Mac-Mahon, qui demande que vous alliez le trouver immédiatement. »

« Je partis de suite avec M. d'Harcourt, officier d'ordonnance, et nous arrivâmes à Raucourt à une heure de l'après-midi. Je vis de suite le colonel Stoffel, qui me questionna sur ma mission, et, peu après, le maréchal, à qui je répétai ce que disait une dépêche de Givet.

« Le maréchal me fit diverses questions et me dit : « Croyez-vous que le maréchal Bazaine est averti ? » Sans hésiter, je répondis : « Oui, et mon impression est que le maréchal a ma dépêche en ce moment. »

Les pressentiments de M. Lagosse ne le trompaient pas. Au moment même où il parlait au maréchal de Mac-Mahon, Flabaut et Marchal s'échappaient du moulin de Saulny et arrivaient au ban Saint-Martin avec la dépêche qui leur avait été confiée.

La dépêche du 23 du maréchal Bazaine, apportée à Verdun par Macherez, est remise le 30 au soir à l'empereur par M. de Benoist.

Pour terminer la série des communications échangées entre Metz et le camp de Châlons, il nous reste à citer la dépêche qui fut remise à l'empereur le 30 août, à huit heures du soir, par M. de Benoist, capitaine de la garde nationale mobile de Verdun.

« Les derniers renseignements indiquent un mouvement du gros des forces ennemies... Si ces renseignements se confirment, je pourrai entreprendre la marche que j'avais indiquée précédemment vers les places du nord. Les batteries ont été réorganisées et réapprovisionnées ainsi que l'infanterie.

« L'armement de la place est presque au complet, et j'y laisserai deux divisions... »

Cette dépêche avait été remise, le 24 août 1870, vers deux heures de l'après-midi, au sieur Macherez, avec deux lettres pour mesdames Bazaine et Jarras. Cet émissaire, ayant échoué dans une première tentative, était venu rapporter ces dépêches le 25 à l'état-major général, qui l'avait engagé à faire un nouvel effort le lendemain.

Macherez parvint le 26 août à franchir les lignes ennemies, et le 27, à onze heures du matin, il remporta, à Verdun, son courrier au général Guérin de Walderbach. M. le capitaine de Benoist fut chargé d'apporter à l'empereur la dépêche qui lui était destinée.

Cet officier quitta la place le jour même, à sept heures et demie du soir, et parvint à rejoindre l'empereur le 30 août, sur la voie ferrée de Carignan à Sedan, au moment où le quartier impérial battait en retraite vers cette dernière place, à la suite du combat de Beaumont.

Cette dépêche, envoyée au ministre par le télégraphe, a été retrouvée dans les archives de l'administration, sous le n° 38923, et est jointe au dossier.

DEUXIÈME PÉRIODE

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 29 OCTOBRE 1870.

CHAPITRE IX

Correspondance du maréchal Bazaine. — Ses communications avec l'extérieur

Dans la période du blocus de Metz qui s'est écoulée du 1^{er} septembre jusqu'à la capitulation, le registre de correspondance du maréchal avec l'empereur et le ministre ne mentionne que trois dépêches, portant les n° XIII, XIV et XV, ainsi conçues :

N° XIII.

« Saint-Julien-les-Metz, 1^{er} septembre.

« A l'empereur et au ministre de la guerre.

(Duplicata le 3 et triplicata le 7 septembre.)

« Après une tentative de vive force qui nous a amenés à un combat qui a duré deux jours dans les environs de Sainte-Barbe, nous sommes de nouveau dans le camp retranché de Metz, avec peu de ressources en munitions d'artillerie de campagne, ni viande, ni biseuit, mais du blé pour cinq semaines, enfin un état sanitaire qui n'est pas parfait, la place étant encombrée de blessés.

« Malgré les nombreux combats, le moral de l'armée reste bon. Je continue à faire des efforts pour sortir de la situation dans laquelle nous sommes, mais l'ennemi est très-nombreux autour

« de nous; le général Decaen est mort. — Blessés et malades, environ 18,000. »

N° XIV.

« 15 septembre. — Au ministre de la guerre.

« 25 septembre. — Envoyée en trois expéditions :

« Il est urgent pour l'armée de savoir ce qui se passe à Paris et en France. — Nous n'avons aucune communication avec l'intérieur; et les bruits les plus étranges sont répandus par des prisonniers que l'ennemi nous a rendus, qui en propage également de nature alarmante. Il est important pour moi de recevoir des instructions et des nouvelles. — Nous sommes entourés par des forces considérables que nous avons vainement essayé de percer après deux combats infructueux, le 31 août et le 1^{er} septembre. »

N° XV.

« 21 octobre 1870.

« Au délégué du ministre de la guerre à Tours. (Chiffree et envoyée en six expéditions.)

« A plusieurs reprises, j'ai envoyé des hommes de bonne volonté pour donner à Paris et à Tours des nouvelles de l'armée de Metz. — Depuis, notre situation n'a fait qu'empirer, et je n'ai jamais reçu la moindre communication ni de Paris ni de Tours. Il serait cependant très-urgent de savoir ce qui se passe dans la capitale et dans l'intérieur du pays, car sous peu la famine nous forcera de prendre un parti dans l'intérêt de la France et de cette armée. »

Étudiions d'abord successivement la marche de ces trois dépêches :

(Dépêche n° XIII). — Le registre des fonds secrets de l'état-major général constate que, du 5 au 11 septembre, diverses gratifications ont été payées à neuf émissaires désignés sous la dénomination de courriers du maréchal. Les sept premiers, restés inconnus, n'ont reçu que des sommes de peu d'importance (30 francs) en moyenne, tandis que le huitième, Anternet, désigné nominativement, figure dans cette comptabilité pour une somme de 1,100 francs. — Le dernier est le nommé Metzinger, qui dans sa déposition déclare qu'il ne put pas accomplir la mission qui lui avait été confiée. La dépêche dont il était porteur lui ayant été remise le 10 septembre, il quitta Metz le 12, tomba le 13 entre les mains des Prussiens, fut condamné à mort, puis relâché le 24 et renvoyé à Boulay; il avait perdu sa dépêche pendant sa captivité.

Nous lisons dans la déposition de M. Taschard, ministre de France à Bruxelles, les renseignements suivants, en ce qui concerne Anternet :

« J'affirme, et mes souvenirs sont confirmés par mes notes et mes archives personnelles, que cette femme (femme Anternet) n'est arrivée chez moi que le 7 novembre, dans la matinée. Elle m'a remis une dépêche enfermée dans une boulette. J'avais d'abord refusé de la recevoir, ne voulant pas avoir de rapports avec le maréchal, que je savais être à Wilhemshohe; mais madame Anternet m'ayant affirmé que cette dépêche était antérieure à la reddition de Metz, je crus devoir l'ouvrir. Elle était en partie chiffrée. N'ayant pas la clef du chiffre, je la renvoyai au ministre le même jour avec une lettre dont j'ai gardé copie, ainsi que de la dépêche. »

M. Taschard a fait en déposant la remise de la dépêche apportée par la femme Anternet. Cette dépêche est datée du 8 septembre, la partie chiffrée est conforme au libellé inséré sous le n° XIII, dans le registre de correspondance, mais on lit, en outre, intercalé en clair entre les deux paragraphes du texte, le passage suivant dont on ne trouve pas trace dans le registre du maréchal :

« J'ai reçu hier 500 prisonniers français venus des combats de Sedan en échange de ceux que j'avais rendus. — Les Prussiens répandent le bruit que Mac-Mahon aurait capitulé et que l'empereur serait prisonnier ou renfermé à Sedan. »

(Dépêche n° XIV). — Cette dépêche est remise le 15 septembre au soir aux cuirassiers Henry et Marc.

Ces deux émissaires tombent, en sortant des bois d'Ars, entre les mains des Prussiens. — Après beaucoup de mauvais traitements, ils sont traduits devant un conseil de guerre qui les condamne à mort. — Se croyant sur le point d'être exécutés, ils parviennent à s'échapper de leur prison et reprennent leur route; ils forcent le passage de la Moselle en jetant à l'eau la sentinelle qui gardait le poste, et font plusieurs tentatives inutiles pour entrer à Verdun.

Le 3 octobre, ils tombent de nouveau entre les mains des Prussiens, qui les emmènent à Haudainville. — Ils réussissent dans une nouvelle tentative d'évasion, et arrivent enfin le 13 octobre à Montmédy, où Marc remet au commandant Reboul la dépêche qui lui a été confiée.

Cet officier lui en donne reçu dans les termes suivants :

« La dépêche du maréchal Bazaine a été envoyée à Lille par le commandant de place de Montmédy. M. Aulio, lieutenant, a été chargé de la porter au général commandant la division pour la faire parvenir à destination.

« Paris n'a pas encore été attaqué sérieusement, les habitants sont pleins d'espoir et la défense